



# LA PARLOTE

août 2007



## Dans ce numéro :

Commission sur les pratiques d'accommodements	2
Encore des pas à faire pour les femmes	2
Amnesty et le droit à l'avortement	3
Nouveau cabinet Haper : Réaction de la FFQ	3
Les groupes de femmes et le groupe de travail sur la réforme du système de la santé	4
Réforme Castonguay en 7 points	4
Quand les soins ne seront plus universels	5
Nouvelles brèves	6

## À INSCRIRE SANS FAUTE À VOTRE AGENDA

Et voilà les vacances, pour la majorité d'entre nous, sont chose du passé. Après, je l'espère, des vacances bien reposantes, nous voilà prêtes à reprendre le travail, plus militantes, engagées et motivées à améliorer les conditions de vie des centricois.



Afin de débiter l'année en toute solidarité, nous vous convions à un rendez-vous fort important. Le 13 septembre prochain ce sera

l'AGA de la TCMFCQ. Rendez-vous important pour toutes celles qui veulent connaître ce qui s'est passé durant l'année et ce qui se passera dans l'année qui s'en vient.

Comme d'habitude, l'AGA se tiendra sur toute une journée. Dans l'avant-midi, nous aurons une activité de ressourcement et dans l'après-midi, ce sera l'AGA proprement dite.

Nous vous attendons nombreuses à cet important rendez-vous annuel :

**13 septembre à 9 h 30**

La rencontre aura lieu à Victoriaville au Z Plaza Hôtel, 1000 boul. Jutras Est.

Vous recevrez un avis de convocation officiel avec tous les documents nécessaires très bientôt.

Soyez des nôtres! C'est **VOTRE** Table de concertation.

## Pour le développement social et communautaire

Le conseil d'administration de la CRECQ est constitué d'élus municipaux et de représentantEs de la société civile. Ces personnes sont membres de carrefours de développement et sont des intervenantEs du milieu socio-économique. Puisque

leur mandat arrivait à son terme en mai dernier, la CRECQ a donc procédé à la désignation de ces représentantEs.

La coordonnatrice de la TCMFCQ, Francyne Ducharme, a été nommée parmi les représentantEs du carrefour de dé-

veloppement social et économique. et a été finalement choisie pour faire partie du conseil d'administration. Elle a d'ailleurs assisté à sa première rencontre.

Son mandat sera de 2 ans.

**Féminisme  
Égalité  
Justice sociale  
Solidarité**

## Consultations citoyennes sur les accommodements raisonnables

### Commission Bouchard-Taylor



Le 8 février dernier, le premier ministre Jean Charest annonçait la création d'une Commission sur les accommodements raisonnables. La Commission est maintenant en place et se prépare à entendre les mémoires et les opinions des citoyenNEs sur les pratiques d'accommodement raisonnable reliées aux différences culturelles. Les audiences se tiendront de septembre à décembre 2007, à Montréal et à Québec, et par la suite dans les régions.

Depuis plusieurs semaines, la Commission prépare le document de consultation destiné aux ci-

toyenNEs, groupes, entreprises, associations qui voudront soumettre un mémoire et se prononcer sur les grandes questions reliées aux pratiques d'accommodement.

En plus de cette consultation populaire à travers le Québec, la Commission a pour mandat de dresser un portrait fidèle des pratiques d'accommodement, d'en analyser les enjeux en tenant compte des expériences hors du Québec et de soumettre un rapport final avec des recommandations au gouvernement.

**Le document de consultation ainsi que le calendrier des audiences se retrouvent à l'adresse suivante :**  
[www.accommodements.qc.ca/index.html](http://www.accommodements.qc.ca/index.html)

### Faire entendre la voix des femmes

Un des enjeux soulevés par toute cette question est sans contredit l'égalité entre les hommes et les femmes. Il est important de préciser cette valeur pour savoir jusqu'où s'arrête la liberté de religion et de pratique des unes et notre conviction profonde concernant l'égalité des sexes.

C'est pourquoi, les groupes de femmes devront participer à cette Commission afin d'apporter les mises en garde et les solutions nécessaires pour permettre à tous et toutes de cohabiter harmonieusement.

## Encore des pas à faire pour les femmes

*Voici un résumé d'un discours d'Hélène Pedneault paru sur l'Hebdo Rive Nord et écrit par Reine Côté*

Venue livrer un plaidoyer sur la condition actuelle des femmes à l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire de Regard en Elle, l'écrivaine engagée et militante féministe, a remis les pendules à l'heure. Selon elle, il y a encore du chemin à faire pour redonner aux femmes la place qu'elles méritent dans la société.

Pour Madame Pedneault, il est clair que la quête des femmes n'est pas encore terminée. Il n'y a qu'à constater leur absence actuelle dans les secteurs du syndicalisme ou dans la sphère publique.

« Les femmes en nombre significatif changent les choses, les mentalités.

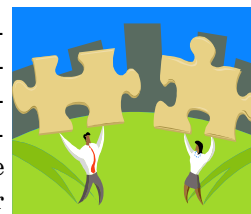
Elles ne sont pas assez visibles. Visibilité réduite = pouvoir réduit », lance la féministe.

« Si les jeunes ne connaissent même pas leur propre histoire, comment voulez-vous qu'ils la racontent à ceux qui les suivront? Pourquoi ne pas raconter des histoires vraies aux enfants avec de vraies héroïnes? Pas pour les endormir, pour les réveiller », pense Madame Pedneault.

Elle en tient pour preuve l'hommage manqué à Simone Monnet-Chartrand, une grande féministe, lors du 10<sup>e</sup> anniversaire de sa mort en 2003. Ce qu'on n'oublie pas de souligner dans le cas des hommes. Ici, quand une femme meurt, elle meurt pour vrai », reproche Madame Ped-

neault.

Cette dernière observe que les femmes ne se vantent pas suffisamment, même lorsqu'elles ont bien des raisons de le faire. « Les femmes n'ont pas le sens de l'histoire, elles effacent leur trace » estime l'écrivaine. « Prenons-nous pour ce que nous sommes : la moitié de l'humanité, les cofondatrices de l'humanité. S'il est dans l'inconscient col-



lectif que les femmes valent moins que les hommes, c'est qu'elles le pensent, déplore Madame Pedneault. Et malheureusement, ce genre d'idées ne part pas à l'eau de javel. »

## Amnesty International défend le droit à l'avortement pour les femmes en danger

Amnesty International s'est clairement prononcée le 14 juin dernier en faveur du droit des femmes et des jeunes filles à ne pas subir de menaces ni de contraintes lorsqu'elles exercent leurs droits sexuels et reproductifs.

Amnesty International a réagi vivement aux propos du cardinal Renato Martino, président du conseil pontifical Justice et Paix, qui a déclaré que le Vatican cesserait de financer cet organisme. « Nous n'acceptons aucune subvention du Vatican ni d'aucun autre État pour les actions que nous menons contre les violations des droits humains », a déclaré Kate Gilmore, secrétaire générale adjointe d'Amnesty International.

Défendant le droit des femmes à l'intégrité physique et mentale lorsqu'elles sont exposées à des violations graves de leurs droits fondamentaux, Amnesty International s'est récemment intéressée à certains aspects de l'avortement dans le cadre de sa politique plus vaste relative aux droits sexuels et reproductifs. Ces nouveaux aspects de sa politique n'ont pas amené Amnesty à promouvoir l'avortement en tant

que droit universel; l'organisation n'approuve ni ne réprovoque l'avortement.

« La position d'Amnesty International n'est pas de dire que l'avortement est un droit mais de soutenir le droit des femmes à ne pas être terrorisées, menacées et contraintes quand elles font face aux conséquences d'un viol ou d'autres violations graves des droits humains », a clarifié Kate Gilmore.



Le Cardinal Martino, à l'occasion d'une interview, a invité les catholiques à cesser de soutenir Amnesty International, affirmant que l'organisation de défense des droits humains promouvait le droit à l'avortement. Cependant, tout en s'opposant de longue date à l'avortement forcé, Amnesty International a en fait pour position de soutenir la dépénalisation de l'avortement, de veiller à ce que les femmes puissent bénéficier de soins médicaux lorsque des complications surviennent à la

suite d'un avortement, et de défendre la possibilité pour les femmes d'avorter, en respectant un délai maximum raisonnable, lorsque leur santé ou leurs droits humains sont en danger.

« Amnesty International est aux côtés des victimes de violations des droits humains. Notre politique traduit notre obligation de manifester notre solidarité, en tant que mouvement de défense des droits humains, avec par exemple, la femme du Darfour, enceinte après un viol commis par l'ennemi et que son entourage accable d'un opprobre d'autant plus fort », a déclaré Kate Gilmore.

Amnesty International a exhorté l'Église catholique à ne pas se détourner des souffrances infligées à certaines femmes, du fait de violences sexuelles.

*Communiqué de presse diffusé par Amnesty International le 14 juin 2007*

**Amnesty International s'oppose à l'avortement forcé et soutient la dépénalisation de l'avortement.**

## Nouveau cabinet Harper : Réaction de la FFQ

La Fédération des femmes du Québec (FFQ) déplore le faible pourcentage de femmes occupant des postes-clés. « Il n'y a que 7 femmes au sein de ce nouveau Conseil des ministres qui compte 30 membres. Nous sommes encore bien loin de la parité! Cette nouvelle équipe, très masculine, reflète le manque d'engagement de ce gouvernement à poser les gestes qui s'imposent pour élimi-

ner les discriminations dont sont encore victimes les femmes », de déclarer Michèle Asselin, présidente de la FFQ.

En tant que nouvelle ministre de la Condition féminine, Madame Josée Verner aura de nombreux défis à relever afin que l'égalité de droit devienne, enfin, égalité de fait pour toutes les femmes. La FFQ sollicite

une rencontre avec la nouvelle ministre le plus rapidement possible, afin de faire le point sur divers enjeux et de prendre connaissance de la manière dont son gouvernement entend les traiter, notamment dans le cadre du prochain budget fédéral.

*Communiqué de presse de la FFQ du 14 août 2007*

## Les groupes de femmes et le groupe de travail Castonguay

Le 24 mai dernier, le gouvernement Charest créait un groupe de travail sur le financement du système de santé et des services sociaux. La direction de ce groupe a été confiée à Monsieur Claude Castonguay, ardent défenseur de l'assurance privée et du ticket modérateur.

Les groupes de femmes ont vertement dénoncé la mise en place de ce groupe, alléguant que l'orientation des travaux de celui-ci était déjà dictée, c'est-à-dire paver la voie à la participation massive du privé et mettre en péril l'un des derniers remparts du système public : la Loi canadienne sur la santé. Ils demandent de plus un débat public.

« L'universalité, l'accessibilité et le caractère public du système de santé sont des valeurs fondamentales chères à la population. Selon un sondage réalisé au printemps 2007 par l'Association d'études canadiennes,

96 % des canadiens jugent que le système de santé universel est la valeur la plus fondamentale à laquelle ils adhèrent. Viennent tout de suite après l'égalité entre les sexes et la Charte. C'est donc à la population de se prononcer sur leur avenir. Remettre en question ces valeurs derrière des portes closes, sans débat public ni participation citoyenne, est foncièrement malhonnête. Profiter de l'été, pour déposer en toute vitesse un rapport au début de l'automne, ajoute l'insulte à l'affront », commentent ces groupes.

Ils remettent aussi en question que la santé fait une énorme ponction sur les finances publiques. Selon la Coalition Solidarité Santé, « le Québec est au dernier rang des dépenses de santé par habitant au Canada. Pour rejoindre la moyenne canadienne, le budget de la santé devrait être haussé de 2 milliards 630 mil-

lions, ce qui représente plus de 10 % de son niveau actuel. » (*budget 2007-2008, Relever le défi du financement de la santé, 24 mai 2007, Ministère des Finances, Québec.*)

Il est vrai que le système de services sociaux et de santé nécessite une réforme en profondeur et ce, bien au-delà de son financement. Mais nous présenter le secteur privé comme la panacée de tous les maux, c'est aussi faire preuve d'une bien courte vue et nier les inégalités sociales en santé. Penser le contraire, c'est faire fi de l'expérience d'autres pays avant nous. Par exemple, la Grande Bretagne, sous la gouverne du gouvernement de Tony Blair, a implanté plusieurs projets de partenariats publics privés qui ont en fait augmenté les budgets consacrés par l'État tout en diminuant leur qualité.

**La détérioration des services sociaux et de santé et leur privatisation affectent particulièrement les femmes : elles constituent les 3/4 du personnel, elles prennent majoritairement soin de leurs proches et elles en sont les principales utilisatrices.**

soins importants.

6. Droit pour les médecins de pratiquer à la fois dans les secteurs privé et public, avec obligation de service minimum dans le public.

Ce droit serait encadré pour éviter les abus dans les frais accessoires.

7. Révision de la *Loi canadienne sur la santé* pour autoriser des contributions des patients.

## La réforme Castonguay en 7 points

*Dans le précédent article, il est fait mention de la réforme Castonguay. En voici un résumé, paru dans le journal Les Affaires du 19 mai 2007.*

La réforme du système de santé québécois proposée par Claude Castonguay tient à 7 éléments principaux.

1. Attribution à la Régie de l'assurance maladie des fonctions d'acheteur de soins et d'évaluateur de la performance des établissements.

2. Développement accéléré de cliniques médicales privées intégrées là où les soins sont les plus



grands et selon le modèle qui offre les meilleures garanties en termes de qualité et de coûts.

3. Optimisation de l'utilisation de l'équipement hospitalier. Les blocs opératoires pourraient être opérationnels le soir et les fins de semaine pour offrir des soins privés.

4. Politique de couverture de services pour les personnes en perte d'autonomie, en concentrant les ressources sur les besoins des personnes vulnérables, et programme d'aide aux aidantEs naturelLes.

5. Possibilité pour l'assurance privée de donner accès à des

## Quand les soins médicaux ne seront plus universels...

Avant de partir en vacances, j'ai trouvé sur le site web du journal Voir (édition du 7 juin 2007), cet article de Josée Legault. Je vous invite à le lire. Ça donne à réfléchir.



(Cet échange se passe en 2017. Les noms sont fictifs.)

**D<sup>r</sup> Massé :** M. Grégoire, j'ai une mauvaise nouvelle. Votre fils, Jonathan a un cancer très agressif. À 7 ans, il faut bouger très rapidement. Avez-vous des assurances privées?

**M. Grégoire :** Non. Ma femme et moi, on a deux jeunes enfants, une petite maison à payer, des REER à cotiser - on est travailleurs autonomes, on n'a pas de fonds de pension. On n'a pas eu les moyens de prendre une assurance privée. Pourquoi vous demandez ça? Vous pouvez pas traiter Jonathan?

**D<sup>r</sup> Massé :** Oui... mais ça vous prendrait des assurances privées. Ma liste d'attente pour les patients sans assurance déborde. Depuis que le gouvernement a suivi les recommandations du comité de Claude Castonguay et du Sommet sur la santé en 2008, sans que l'ADQ ou le PQ s'y opposent, les choses ont changé. Pour le pire.

**M. Grégoire :** Comment ça?

**D<sup>r</sup> Massé :** Depuis qu'on a ouvert la porte aux compagnies d'assurances et permis aux médecins de travailler dans le privé et dans le public - on appelle ça le « décloisonnement » - beaucoup de médecins passent du temps au privé. C'est plus payant. Résultat : les listes d'attente ont explosé au public. Bref, même au public, sans assurance, vous allez attendre longtemps. À moins que vous vouliez payer de votre poche?.

**M. Grégoire :** Quoi? On nous avait promis qu'avec plus de privé, ça « soulagerait » le système public comme en France et en Allemagne.

**D<sup>r</sup> Massé :** Vous avez cru ça? La grosse différence est qu'en France et en Allemagne, il n'y avait PAS de pénurie de médecins et d'infirmières comme au Québec. Ici, dès qu'on a ouvert les vannes au privé, comme on ne peut pas cloner les médecins, plus ils travaillent au privé, moins ils sont au public.

**M. Grégoire :** Oui mais nos élites dites « pragmatiques, modérées et lucides » trouvaient ça bon... plus de privé. Les fédérations de médecins et ceux qui voulaient « moderniser la social-démocratie » étaient pour. Ceux qui étaient contre, c'était des « dogmatiques » de la go-gauche du Plateau Mont-Royal. Pas vrai?

**D<sup>r</sup> Massé :** Pauvre vous! Faut jamais se fier aux étiquettes. C'est trompeur. Mais on aime ça, au Québec, les guerres d'étiquettes. Comment voulez-vous gagner contre ceux qui se présentent comme les « modérés »? Faut dire qu'il y avait aussi beaucoup de boomers qui voulaient plus de privé. Ils pouvaient se le payer. Et les plus jeunes, qui croient dur comme fer que le système public était aussi fucké que dans *Les Invasions barbares* et qui n'avaient jamais connu ce que c'était AVANT. Et on ne vous a pas dit que les compagnies d'assurances privées feraient payer le gros prix

pour leurs primes, qu'elles décideraient quel médecin vous pouvez voir et combien de fois, à quelles chirurgies vous avez droit et quels médicaments vous aurez. Et si vous avez été malades avant de pouvoir vous payer une assurance, vous devenez « un risque » élevé qu'elles vous feront payer encore plus cher. À moins qu'elles vous refusent complètement. Un système public universel, même imparfait, vise l'équité. Le privé vise le profit.

**M. Grégoire :** Mais pourquoi on n'a pas des mutuelles d'assurances santé coopératives comme en France, qui ont des taux très bas?

**D<sup>r</sup> Massé :** Parce qu'ici, l'objectif réel était de rentrer le privé dans le système, dont les grosses compagnies d'assurances. En France, l'État couvre déjà beaucoup de choses, sans pénurie de médecins. Les mutuelles couvrent ce qui manque et elles ont une plus grosse base de population pour cotiser. Je vous dis que si, en 2008, chaque patient avait reçu un relevé des coûts réels des soins qu'il avait eu au public, personne au cerveau le moins fonctionnel n'aurait plus voulu de privé. Quand vous voyez qu'on vous a sauvé la vie pour 100 000 \$, si vous n'êtes pas riche, vous comprenez trois choses : vous n'auriez pas pu vous payer ça; même un compagnie d'assurances aurait imposé des limites; seul un système public peut vous couvrir. Demandez-le aux Américains.

**M. Grégoire :** Alors, qu'est-ce que je fais pour Jonathan?

**D<sup>r</sup> Massé :** Ce qu'on faisant AVANT le public : vous endetter!

L'ajout du privé au système de santé est pernicieux quand il y a pénurie de médecins et d'infirmières.

19-A, rue de Courval  
Victoriaville G6P 4W2  
Téléphone : 819-758-8282  
Télécopieur : 819-758-7624  
Courriel : [coordo@femmescentreduquebec.qc.ca](mailto:coordo@femmescentreduquebec.qc.ca)

Site web:  
[www.femmescentreduquebec.qc.ca](http://www.femmescentreduquebec.qc.ca)

## AVEZ-VOUS RENOUVELÉ VOTRE MEMBERSHIP?

En tant que membre, votre adhésion démontre votre appui à notre action régionale concernant les conditions de vie des femmes d'ici.

Votre adhésion vous permet de participer à nos activités de ressourcement et de formation et d'être informées des dossiers sur la condition féminine en région et ailleurs.



## Nouvelles brèves

### ⇒ Partenariat établi avec le Forum Jeunesse

Lors des dernières élections municipales, la TCMFCQ avait amorcé une collaboration avec le Forum jeunesse en contribuant à leur projet « Jeunes ambassadeurs et ambassadrices du Centre-du-Québec ». Notre collaboration se poursuivra en 2007-2008, puisque la TCMFCQ est signataire d'une action jeunesse structurante sur la participation citoyenne. Cette entente mettra en place diverses activités pour les jeunes, afin de les inciter à participer davantage à la vie citoyenne de leur municipalité. Même si la TCMFCQ participera à la majorité des activités prévues, elles s'occuperont plus particulièrement de la création d'une pièce de théâtre sur l'engagement citoyen qui sera pré-

senté dans les écoles secondaires de la région.

### ⇒ ADS au CRDS

Le CRDS a renouvelé une troisième entente spécifique avec différents partenaires régionaux. Au plan d'action pour 2007-2010, il est prévu le recours à l'Analyse différenciée selon les sexes pour la mise en place des programmes et mesures qui seront mis en place durant l'entente. Ceci nous permettra de tenir compte des spécificités des deux sexes

### ⇒ Politique d'équité à la CRECQ

Le comité responsable de cette politique s'est réuni en juin. Il a établi les priorités suivantes :

\* Formation sur l'ADS au personnel

de la CRECQ

\* Atelier sur la féminisation des textes

### ⇒ Un guide en violence conjugale

Produit par plusieurs groupes de femmes travaillant en violence conjugale, ce guide pratique propose une démarche, des outils d'intervention et un éventail de mesures visant à adapter les services d'aide en violence conjugale aux besoins des femmes immigrantes et des communautés ethnoculturelles. Pour le télécharger gratuitement :

[www.tcvcm.ca](http://www.tcvcm.ca) ou [www.fede.qc.ca](http://www.fede.qc.ca).